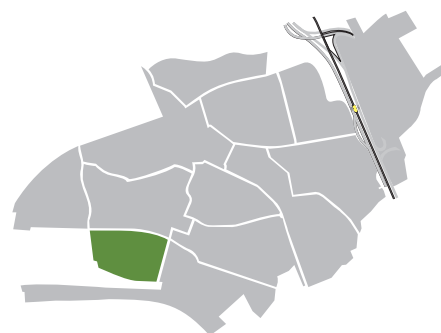




**fontenay
je participe !**



CONSEIL DE QUARTIER PASTEUR - ROUSSEAU DU MARDI 18 AVRIL 2023

DE QUOI AVONS-NOUS PARLÉ ?

- 2^{ème} édition du budget participatif 2023
- Présentation des grands projets ville en cours (théâtre Jean-François Voguet, Cenexi-Gaveau, Émile-Roux...)
- Information sur le lancement de la concertation sur le partage de l'espace public

Élu.e.s présent.e.s :

- Julien Nombo-Poaty, Conseiller Municipal, élu de quartier

Pour les services :

- Corinne De Fillipi, Directrice Générale des services techniques et d'Urbanisme
- Arthur LASSAIGNE, Directeur du Théâtre
- Sophie DELAUAUD, Service de la Culture



Point 1

La 2^{ème} édition du budget participatif a été lancée le 15 janvier 2023. Les projets pourront être déposés jusqu'au 15 avril. Les critères sont les mêmes que lors de la première édition. Pour qu'un projet soit recevable, il doit toujours :

- Être déposé par un.e Fontenaysien.ne à titre indi-viduel ou collectif
- Être utile aux habitant.e.s de Fontenay ou de votre quartier
- Entrer dans le champ de compétences de la Ville
- Représenter une dépense d'investis-sement et non de fonctionnement

Les thématiques sont identiques :

- Projets de mobilier et/ou d'installation urbaine favorisant la convivialité, la solida-rité et le lien social entre générations
- Projets d'expression culturelle, d'infra-structure libre de sports et de loisirs
- Projets favorisant la santé, le bien-être et la nature en ville

Toutefois, cette année, la priorité sera donnée aux petits projets pour permettre une plus grande pluralité. Le budget total reste 530 000 €, soit l'équivalent de 10 € par habitant.e.

L'enveloppe sera divisée en trois parties :

- 1) 100 000 € pour les projets de moins de 10 000 €

- 2) 250 000 € pour les projets estimés entre 10 000 et 50 000 €

- 3) 180 000 € pour les projets de plus 50 000 €

Vous avez dit : Nous sommes porteuses du projet du city stade (plateau multi sports) à Pasteur, voté l'an dernier dans le cadre de la première édition du budget participatif. Nous avons quelques observations, par exemple sur la façon dont notre projet a été expertisé par les services. Cela méritait de la concertation. De plus, il n'y a toujours pas de plan. Cela fait pourtant dix mois maintenant.

Réponse : Le vote a eu lieu en mai-juin 2022 et le Directeur des Espaces Publics est arrivé mi-novembre. Le recrutement sur les métiers techniques est de plus en plus difficile. Cela a contribué à freiner la réalisation du projet. Par ailleurs, un important travail de curage du terrain s'est avéré nécessaire. Au sujet de la concertation, une réunion a eu lieu dans le cadre d'un Conseil d'école.

Vous avez dit : Je suis voisin du terrain en question, où il y a de nombreuses nuisances depuis des années. Comment sera envisagé le fonctionnement de l'espace ? Quel sera l'accès ? Quel sera le règlement ?

C'était notre projet de nous concerter avec les riverains.

Réponse : Nous entendons votre demande de davantage de concertation. Plus le projet avancera, plus il y en aura. Il manque un vrai espace public dans ce quartier. Nous avons la volonté de voir votre projet aboutir.

Vous avez dit : Il était question que la friche de la rue Émile-Roux, en face du CMS, devienne un parc.

Point 2

Réponse : C'était prévu. Mais à ce jour, la Ville n'est pas propriétaire du terrain. Il y a un contentieux avec le promoteur dont le permis de construire a été invalidé. D'autre part, sur le secteur Cenexi-Gaveau, nous avons lancé une étude paysagère. Nous vous présenterons les intentions.

Vous avez dit : Où en êtes-vous sur Cenexi et Gaveau ?

Réponse : L'investisseur de Cenexi a changé et nous sommes toujours en négociation. Pour Gaveau, la situation n'avance pas.

Vous avez dit : Pourrez-vous faire une déclaration d'utilité publique (DUP) à temps ?

Réponse : Oui, avec l'EPFIF, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France. Nous reviendrons vers vous à l'automne.

Vous avez dit : Concernant le chantier des caténaires de la RATP au long du RER, j'ai appris que la zone d'espace vert allait être détruite, et les arbres abattus. A-t-on fait une étude pour sauver ces arbres ? Ils procurent beaucoup d'ombre en été.

Réponse : D'après le Plan Local d'Urbanisme, si certains chantiers nécessitent d'abattre des arbres, la Ville doit en replanter. Nous allons demander au service instructeur de vérifier le respect du permis. Le permis devra dans tous les cas replanter en partie le talus in fine.

Vous avez dit : Rue Pasteur, la végétation de Cenexi déborde sur le trottoir.

Réponse : Tout propriétaire est tenu de tailler ses haies. Nous référons un courrier à Cenexi.

Présenté par Arthur Lassaing, directeur du théâtre Jean-François Voguet, arrivé en janvier 2023.

Le matériel scénotechnique sera livré très prochainement. Et le théâtre ouvrira ses portes à la rentrée, en octobre 2023. Ce théâtre sera ancré dans la ville, ouvert sur le quartier. La notion de participation des habitant.e.s sera primordiale pour le faire vivre. Nous travaillons à la constitution d'un Comité de programmation, une partie de celle-ci pourra être choisie par les habitant.e.s. Plusieurs axes ont été définis, notamment : le dialogue entre l'art et le sport, et l'adolescence (avec des représentations en journée et en soirée). Il y aura un festival d'une semaine et une troupe ado.

Si vous voulez contribuer à la vie du théâtre, vous pouvez devenir ambassadeurs/ambassadrices du théâtre. Il vous suffit de nous écrire un mail à dac@fontenay-sous-bois.fr

Vous avez dit : Est-ce que vous cherchez des artistes fontenaysiens ?

Réponse : Nous sommes toujours en veille et nous pouvons nous rencontrer si vous avez un projet.

Vous avez dit : Comment sera financé le coût d'exploitation ?

Réponse : Le théâtre fonctionnera à coût constant dans un premier temps. Nous ajusterons si besoin est. Mais le coût des fluides représentera évidemment un coût supplémentaire, car il s'agit de 3000 mètres carrés.

Vous avez dit : Y a-t-il un travail prévu avec les groupes scolaires ?

Réponse : L'ambition culturelle est forte sur les scolaires et plus généralement le jeune public. Nous avons besoin de travailler davantage en direction des adolescents. Ce sera donc un axe fort.

Point 3

La consultation sur le partage de l'espace public va débuter prochainement ; la Commission sur le partage de l'espace public se tiendra le 23 mai 2023. La Ville a souhaité lancer cette étude pour parler avec les habitant.e.s des évolutions des usages et pour connaître leurs souhaits quant à l'évolution de Fontenay pour les décennies à venir. La concertation se fera sous deux formes : seront organisées trois réunions publiques et trois ballades urbaines au printemps.

Pour rappel, le partage de l'espace public est un axe fort du mandat municipal, l'objectif étant l'apaisement de l'espace public, c'est-à-dire permettre une meilleure cohabitation entre les piétons, les voitures, les cyclistes, etc, tout en favorisant les mobilités actives.

Vous avez dit : Le problème des poids lourds de Cenexi pourrait être réglé en posant des panneaux. Cela fait deux ans qu'on en parle. Il y a deux ou trois ans, un panneau avait été installé, mais l'été, il est caché par les arbres.

Réponse : Depuis, des panneaux ont été mis en place, mais les chauffeurs poids lourds ne les voient pas.

Vous avez dit : Il faudrait les prévenir bien en amont. Les camions viennent de l'autre bout de l'Europe, je crains que les panneaux à 500 mètres de Cenexi ne suffisent pas. Rues Yvonne, Thérèse et Pauline, les trottoirs sont cassés en raison des camions qui ne devraient pas emprunter ces rues. Il faudrait peut-être installer un panneau d'interdiction. Le quartier s'est beaucoup

amélioré. Mais il y a problème d'espace pour les piétons, les poussettes, etc. Les trottoirs s'effondrent, et du même coup les clôtures. Il est nécessaire et urgent de rénover les voiries.

Réponse : Nous vous invitons à participer à la Commission du 23 mai pour aborder les questions de partage de l'espace public et de circulation à l'échelle de toute la ville. C'est notre objectif d'avoir un plan de circulation cohérent. D'autre part, la référente de quartier est une bonne interlocutrice pour faire remonter les problèmes de voirie. Nous allons aussi organiser une visite sur place pour constater ensemble les problèmes.

Vous avez dit : Pourrait-on débitumer la cour de l'école Pasteur ?

Réponse : Une réflexion est menée au sein de la majorité municipale sur la possible de débitumisation des cours d'école.

